Le SNETAP-FSU Centre reçu par des élus du Conseil Régional cet été

D'une audience...

Non sans mal, le secrétariat régional du SNETAP-FSU a enfin rencontré la vice présidente au Conseil Régional, Cathie Münsch-Masset, déléguée à l'éducation et à l'apprentissage, le 26 août 2016.

Devant l'urgence liée à l'EPL de Chartres, les 3/4 de la réunion y ont été consacrés. Nous avons été surpris par leur connaissance pour le moins partielle de la situation, malgré nos différentes interpellations depuis près de 3 ans (y compris au niveau du service RH du Conseil Régional en charge des Agents Des Lycées). La réponse à nos revendications est donc restée technique et administrative (projet d'établissement, réorganisation administrative du CFA, équilibre financier). L'engagement d'une nouvelle rencontre en janvier 2017 a cependant été actée.

Carte des formations, place du privé face à l'enseignement public, investissements, formation professionnelle agricole publique n'ont pu être abordé en profondeur par manque de temps. Une heure pour ce premier rendez-vous... Nous sommes donc restés un peu sur notre faim ! Pour autant, le SNETAP-FSU ne lâchera rien quant à sa mission de défense d'un enseignement agricole public celui-ci ayant besoin d'un soutien politique davantage affirmé de la part de l'Exécutif Régional, en particulier sur la nécessité d'ouvrir des classes pro dans nos établissements publics !

à l'autre

Mi-juillet, la même délégation avait été reçue par le groupe Europe Ecologie Les Verts. L'implication des 6 élus présents a été bien plus effective durant 2 heures : ils connaissent les problèmes que nous rencontrons puisque tous siègent dans les conseils d'administration de nos EPL et ont confirmé leur volonté politique d'être des soutiens actifs à notre Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public national et régional.

Les sujets abordés ont évidemment porté sur l'agro-écologie et la mission particulière de l'enseignement agricole public sur cette question, le rôle de nos exploitations. EELV est aussi sensible à la restauration scolaire et incite la région à développer de façon plus volontariste la part du bio et du local dans nos EPL.

Nous avons également abordé la formation continue, l'apprentissage et notre volonté de maintenir une offre de formation publique dans tous les territoires, alors que les plus ruraux sont accaparés par le privé (MFR...). Les investissements régionaux et leur lisibilité ont aussi fait partie des débats et nous avons largement insisté sur les nécessaires économies d'énergies à faciliter de façon très urgente sur nos établissements.

A l'issue de nos échanges, et fort de l'engagement du groupe à nous soutenir dans la mesure de ses moyens, nous avons convenu de nous rencontrer régulièrement. A suivre donc...

CI ? Cons. de Perf ? Cons. de Centre ? KÉSAKO ?

Conseil Intérieur au lycée, **Conseil de Perfectionnement** au CFA ou **Conseil de Centre** au CFPPA , se réunissent chaque année 2 à 3 fois l'an mais pourquoi au juste ?

Après les élections pour chacun d'eux, vos élus vont pouvoir faire des propositions d'organisations des structures, discuter des aménagements d'horaires ou de calendrier, des liens avec l'exploitation, demander quel est l'emploi des dotations en heures d'enseignement dont dispose l'établissement, ou encore envisager des modifications du règlement intérieur.

Vous pouvez, bien sûr, faire part de vos interrogations à vos élus, auxquelles il sera répondu dans le cadre des questions diverses lors de l'instance.

Ces projets étant proposés ensuite au **Conseil d'Administration** de l'EPLEFPA qui lui votera. Nous vous reparlerons dans un prochain KESAKO du rôle du Conseil d'Administration.

Offre publique de formation et laïcité :

Mise en place de groupes de "vigilance – privé" par le SNETAP-FSU.

N'hésitez pas à nous transmettre toute information ou communication venant des établissements privés de votre secteur qui vous paraîtrait litigieuse :

• publicités mensongères de tout ordre (presse, radio...), en particulier entre janvier et mars au moment des JPO et des salons d'orientation (absence de mention du caractère privé et/ou de la mention établissement sous contrat, annonce d'une ouverture de formation non autorisée par la DRAAF etc.)

• subventions des collectivités territoriales aux établissements privés (pour des investissements lourds ou en fonctionnement tant dans les MFR que dans le privé catholique).

Vos contacts en région Centre :
marie-christine.lecozanet@educagri.fr
simon.delorme@educagri.fr

Snetap FSU. Centre

VU Corrigé !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre
octobre 2016 - n°16

EDITO

"Ouvrir le champ des possibles"...
Et comment !!

Placer ce "Vu Corrigé !" sous le signe de l'ouverture du « champ des possibles » est sans doute un choix osé, alors même que le contexte socio-économique comme politique est plutôt déprimé en ce moment... Mais c'est un choix assumé et conforme aux échanges et décisions prises lors de notre conseil syndicale de rentrée.

Notre conviction partagée et dont ce numéro 16 de notre revue entend rendre compte, c'est qu'il nous appartient, à nous personnels de l'EAP, de ne rien céder ! Ne pas lâcher sur les capacités de nos établissements publics à accueillir les jeunes qui en font le choix, pas plus que sur les conditions d'étude de ces derniers en exigeant le strict respect des référentiels, dont les dédoublements réglementaires... Ne pas lâcher nos autorités de tutelle DRAAF-SRFD comme Conseil Régional... Ne pas lâcher sur nos valeurs laïques, pas plus que sur nos droits de représentation, d'expression, et de manifestation le cas échéant.

Pour ce faire, le SNETAP-FSU Centre sera donc résolument à l'offensive, notre agenda en témoigne... réunion régionale ADL et débat sur le bac pro au LPA de Beaune la Rolande en novembre, commission protocole CFA-CFPPA et formation aux droits syndicaux en décembre.

Action !

Agents Des Lycées
CONSEIL RÉGIONAL
DROITS
KÉSAKO
ACTUS de RENTRÉE
CFA CFPPA
VOIE PRO
VIGILANCE PRIVÉ

Actus de rentrée

Rentrée 2016 – Conditions d'accueil en question(s)

Effectifs : tendance à la hausse confirmée au niveau national (+ 0,4% pour l'EAP, -1,8% pour le Privé), mais avec des disparités entre régions et d'un département à l'autre (recrutement en augmentation sensible dans le 37, plutôt stable dans le 45, inégal dans le 41 etc.).
Redoublants : notre région ne semble pas, d'après nos premiers retours, avoir fait l'objet de refus d'inscription sur nos classes de terminales, sur fond de droit désormais opposable pour les familles. En revanche, il n'en a pas été de même en Languedoc-Roussillon, Lorraine, PDL ou PACA...
Fiches de service, DGH et non dédoublements : dans un certain nombre de nos lycées, ça coince manifestement au niveau des moyens alloués... Ainsi, nos fiches de service devaient être retournées au SRFD pour le 30 septembre, or à cette date des enseignants n'en avaient pas encore vue la couleur (à Chambray, Bourges, Vendôme, Fondettes...). Chez certains l'explication peut se trouver dans des difficultés de remplacement, chez d'autres le dépassement du plafond de DGH alloué par la DRAAF serait de plusieurs centaines d'heures... On jugera sur pièce. Ce qui est sûr, c'est que le SNETAP Centre n'acceptera pas que la pluri ou les EIE soient des variables d'ajustement, pas plus que les dédoublements réglementaires ne fassent les frais de l'insuffisance des moyens !

"Vous avez dit... dédoublements au 21ème élève en Langues ?"

Le Plan Langues Vivantes dans sa version Enseignement Agricole... vous vous souvenez... Non, pas très bien... Et pourtant, la note de service du 13 février 2007 est toujours en vigueur !

Extrait : "Mesures nationales
1. le dédoublement progressif en cours de langue
A la rentrée 2007, les effectifs en cours de langues sont dédoublés à partir du 21ème élèves sur 50% de l'horaire pour les classes de terminales de la voie générale, technologique et professionnelle
A la rentrée 2008, cette réduction de l'effectif en cours de langues portera sur la totalité de l'horaire et sera élargie aux classes de premières."
http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents//dgern20072023z.pdf

Et non, l'application de cette note de service n'est pas à discrétion de tel ou tel proviseur-adjoint, pas plus qu'elle n'est censée être fonction d'une DGH régionale suffisante ou non. Soyons les garants de la qualité du service public et par suite de la stricte application des textes réglementaires, afin que les élèves qui nous sont confiés ne soient pas lésés, nos conditions de travail et leurs bonnes conditions d'études préservées !

Des perspectives 2017 qui restent en berne

"Je me trouve dans une perspective spinoziste : ni rire ni pleurer, mais comprendre". Michel Onfray

Nos lycées étaient appelés comme chaque année à faire remonter au printemps dernier leurs propositions d'**évolution de structures**, notamment pour la voie professionnelle – avec in fine l'avis du Conseil Régional sur les priorités d'ouvertures... Sauf que depuis plus de deux ans maintenant, et en dépit de l'arrivée des générations 2000 à la porte des lycées, nous sommes davantage sur des ouvertures "de témoignage" - au mieux une section avec 8 à 12 places en CAPA ou de simples changements d'EIE en STAV... - que sur le déploiement de nouvelles filières. Dès lors, force est de constater que la période est à nouveau à l'auto-censure de nos établissements, avec la moitié d'entre eux qui ne proposent plus rien.
Dans ce contexte "déprimé", les quelques lycées restant en course pourraient avoir bon espoir de voir mettre en place de nouvelles formations à la rentrée 2017. Et pourtant, lors du groupe de travail "structures" du CAEN du 12 juillet, le Chef du SRFD a annoncé son intention de ne retenir qu'une priorité (seconde Pro NJPF à Chartres)... et a « dézingué » tous les autres projets. Si ça n'est pas une prime au découragement des équipes, on ne sait pas ce que c'est ! Et le mur du son a été franchi quand il s'est agi de déconsidérer le projet de Blois (CAP Fleuriste), pourtant classé en priorité 2 l'an passé. Le SNETAP-FSU Centre n'a pas, lui, la mémoire courte et ses représentants en CTREA (17/10) et CREA (14/11) ne resteront pas sans réagir face à cette **mystification... qui réduit l'examen des propositions de nos EPL à un exercice comptable à courte vue !**

12 novembre 2016 - Réunion du réseau Agents Des Lycées du SNETAP-FSU Centre

Comme annoncé dans le dernier numéro de "Vu Corrigé !", notre conseil syndical régional de rentrée a confirmé la réunion du **15 novembre** de notre coordination régionale ex-TOS-ADL.

L'objectif de cette journée : que nos correspondants par EPL puissent faire un bilan partagé de rentrée – en vue de faire porter la voix des collègues auprès du Conseil Régional Centre – et travailler au renforcement de notre réseau.

A vos agendas

Le SNETAP-FSU Centre, avec l'appui du Comité Régional de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, organise la

4ème journée régionale de l'Année BAC PRO

Jeudi 10 novembre 2016
LPA de Beaune la Rolande

Le SNETAP a décidé de faire de l'année 2016, une année de réflexions, de débats et de propositions au sujet de la réforme de la voie professionnelle et notamment du BAC PRO 3 ans. Lors d'une journée nationale, des militants de Montargis, Vendôme, Fondettes, Blois et Amboise ont participé au lancement de l'opération le 24 mars dernier à Paris.
La deuxième étape de cette année BAC Pro se veut thématique et ancrée sur le terrain. Après Brette-les-Pins (72) sur l'individualisation, la Tour blanche (33) sur l'insertion professionnelle et à Brie Comte Robert (77) sur le rôle des exploitations agricoles et ateliers technologiques, pour clore ce cycle, retrouvons-nous à Beaune la Rolande pour réfléchir ensemble autour de la question de ***l'offre de formation dans la voie professionnelle***...au plus proche des collègues et en région Centre !
Courant janvier, un ensemble de propositions sera remis au Ministre de l'Agriculture.

CFA - CFPPA : RdV en novembre et décembre

Le SNETAP réclame depuis longtemps un décret national qui seul permettra l'équité de traitement des agents quels que soient leurs centres. La seule prétendue optimisation financière au détriment des conditions de travail n'est pas une perspective viable. Le 21 juillet 2016, une délégation du SNETAP national a rencontré le Ministre. A cette occasion, celui-ci a demandé à ses services d'engager une réécriture de fond du "protocole 1998". En attendant, le SNETAP organise des **Assisses Nationales les 29 et 30 novembre 2016 à Paris** pour partager nos expériences et organiser nos forces.
En région Centre, l'apprentissage agricole public est à la peine. Les effectifs ont été fortement affectés par la réforme de la voie professionnelle (voir Journée Bac Pro à Beaune-la-Rolande le 10 novembre prochain) et le manque d'investissements dans les centres de formation : internats dégradés, encadrement limité, moyens pédagogiques réduits, classes non dédoublées

Pour la formation continue, le taux de prise en charge par le Conseil Régional Centre est toujours en queue de peloton. Les CFPPA sont ainsi de plus en plus fortement impactés par la concurrence avec la formation professionnelle privée. La qualité des enseignements dispensés dans nos centres de formation continue est malmenée. Nos centres ne seront bientôt plus constitués que de personnels contractuels, les collègues "gagés" étant incités à muter vers l'enseignement initial scolaire et des directions profitent de cette situation pour diviser les équipes et maintenir leur autorité par une pression sur la pérennité des emplois.
Continuons à nous exprimer et à saisir toutes les opportunités pour nous faire entendre. Prochain rendez-vous avec la DRAAF Centre pour pousser à l'amélioration des conditions de travail et de rémunération dans nos CFA-CFPPA, **le jeudi 1er décembre pour la Commission régionale du Protocole !**

15 décembre - Journée de formation sur les droits syndicaux et les nouvelles formes de management

Cette journée de formation portera sur deux sujets d'importance : d'une part les droits et moyens syndicaux et d'autre part les méthodes de management à l'œuvre au niveau de notre administration. Cette journée ouverte à l'ensemble des syndiqué-e-s de la région Centre nous permettra de mieux connaître nos droits et de nous en servir !